

# Systèmes monétaires et l'initiative « Monnaie Pleine »

Daniel Kaufmann  
Université de Neuchâtel  
Printemps 2018

# Buts de l'initiative (non exhaustifs)

- Seule la Banque nationale **produirait** de l'argent, y compris **l'argent électronique**
- La Banque nationale pourrait mettre de l'argent en circulation « **sans dette** »
- L'argent de nos **comptes courants** serait entièrement **sécurisé**
- Il serait **plus facile de prévenir les bulles financières**, puisque les banques ne pourraient plus créer leur propre argent

# Vue d'ensemble

1. Deux définitions de la « Monnaie »
2. Deux systèmes monétaires
  1. Système de réserve fractionnelle
  2. Système « Monnaie pleine »
3. Le texte de l'initiative
4. Discussion

# Deux définitions de la « Monnaie »

# Définition économique

- Moyen d'échange
  - Moyens de paiement qui sont largement acceptés
- Unité de compte
  - Mesure monétaire pour exprimer et comparer des valeurs
  - Souvent défini par la loi (par exemple «franc Suisse»)
- Réserve de valeur



# Définition légale



## Loi fédérale 941.10 Art.2:

Les moyens de paiement légaux sont :

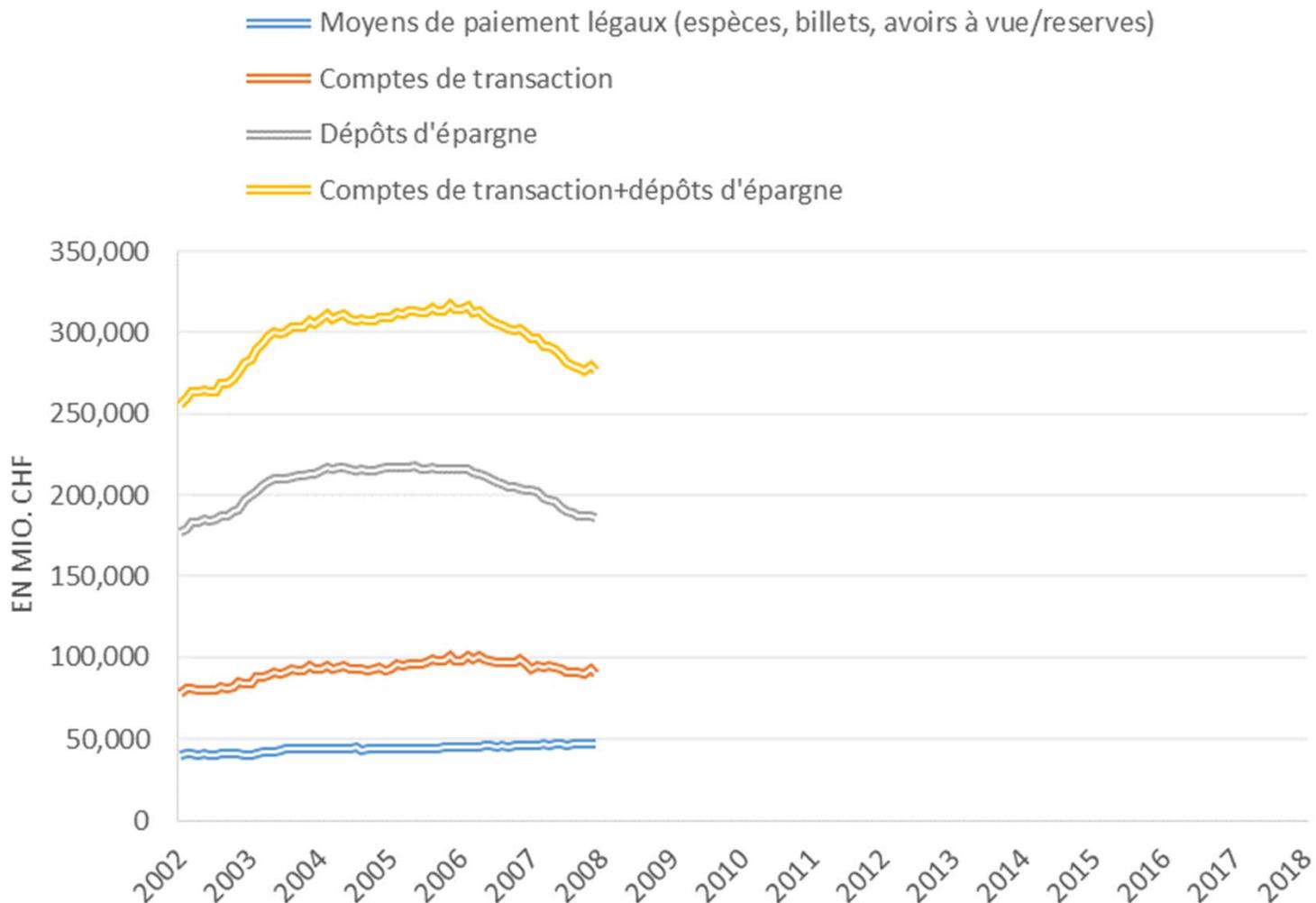
- a) les espèces métalliques émises par la Confédération
- b) les **billets** de banque émis par la Banque nationale suisse
- c) les **avoirs à vue** en francs auprès de la Banque nationale suisse.

## Art.3: Obligation d'accepter

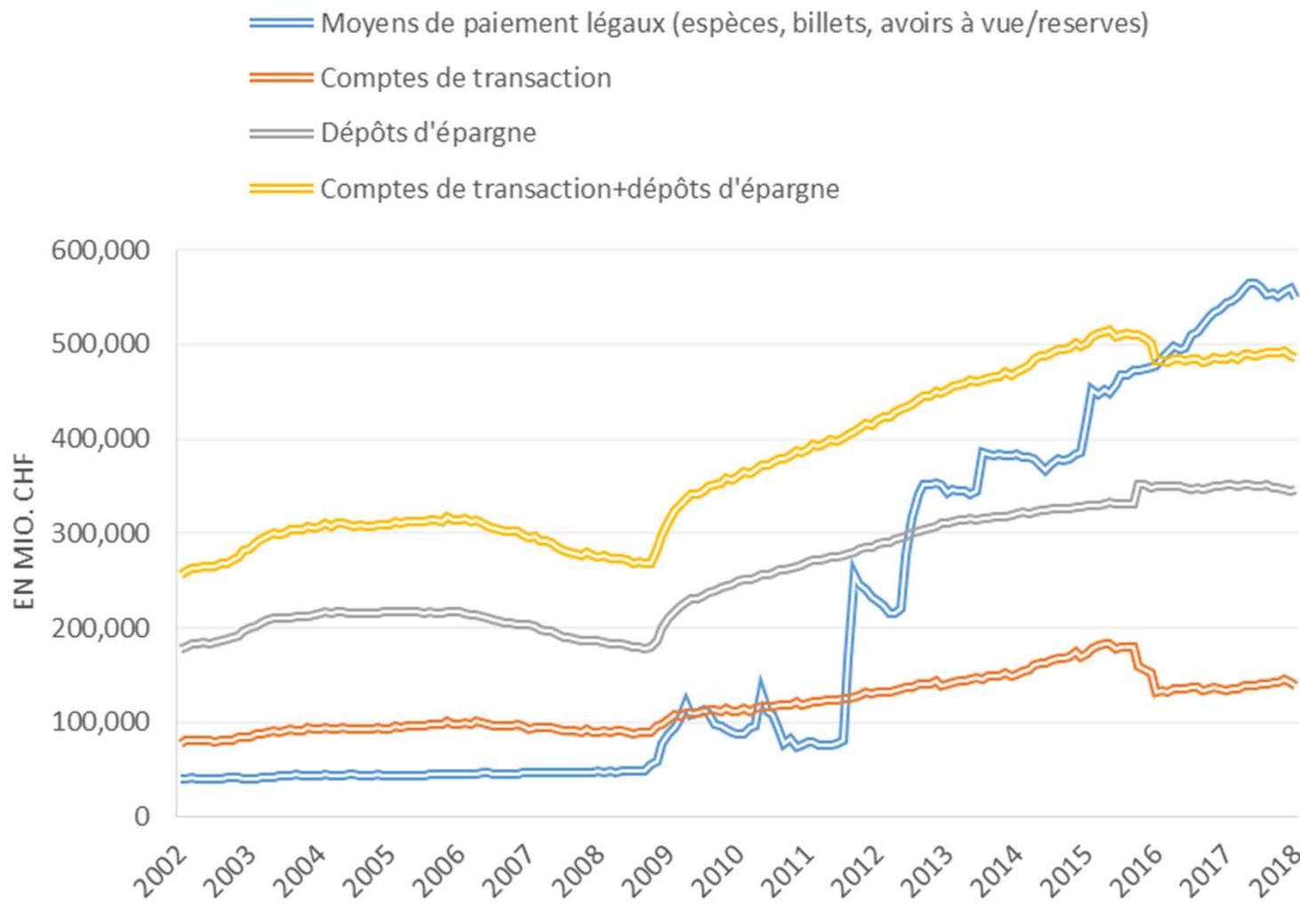
**La monnaie présente sur nos comptes bancaires n'est pas un moyen de paiement légal, mais seulement une promesse de verser de l'argent sous forme de billets sur demande!**

Source: <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19994336/200701010000/941.10.pdf>

# Monnaie légale et scripturale



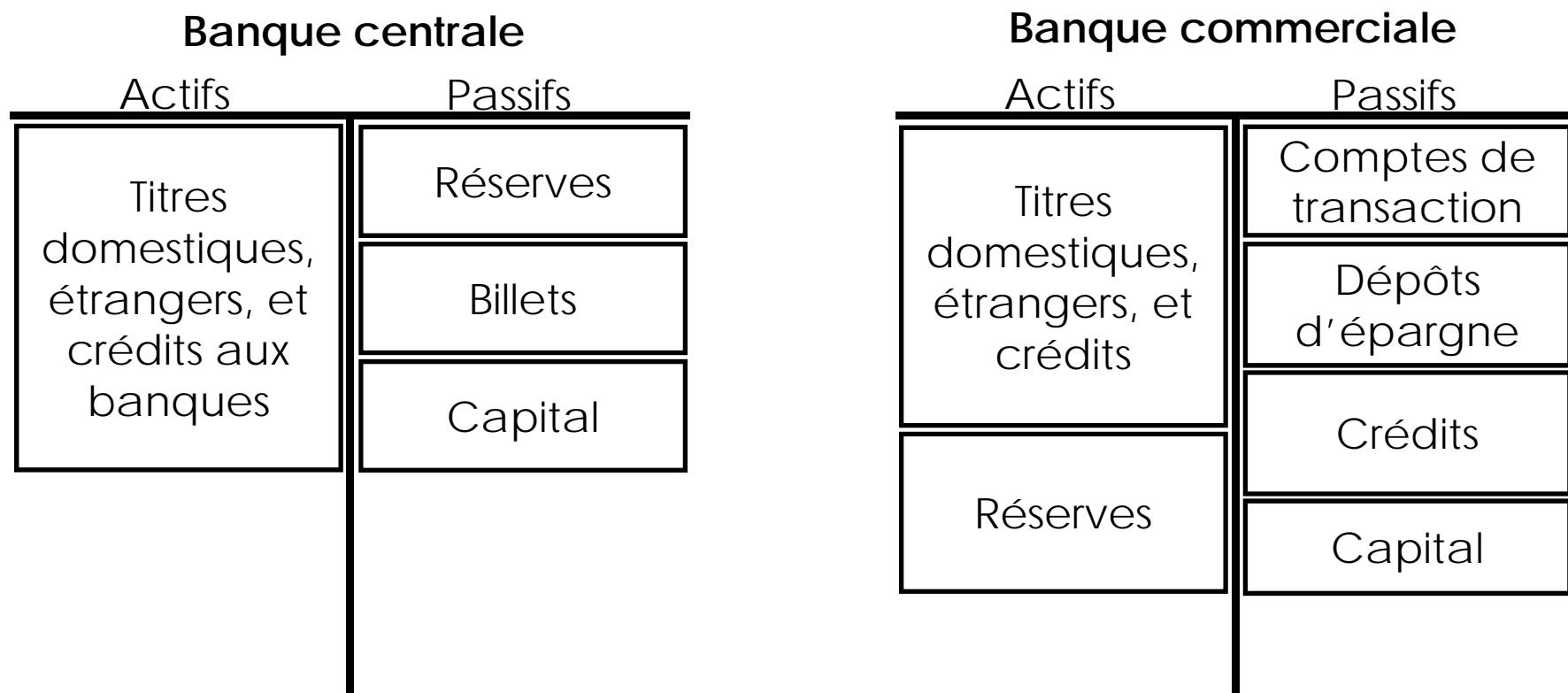
# Monnaie légale et scripturale



# Deux systèmes monétaires

1. Système de réserve fractionnelle

# Création monétaire par la banque centrale

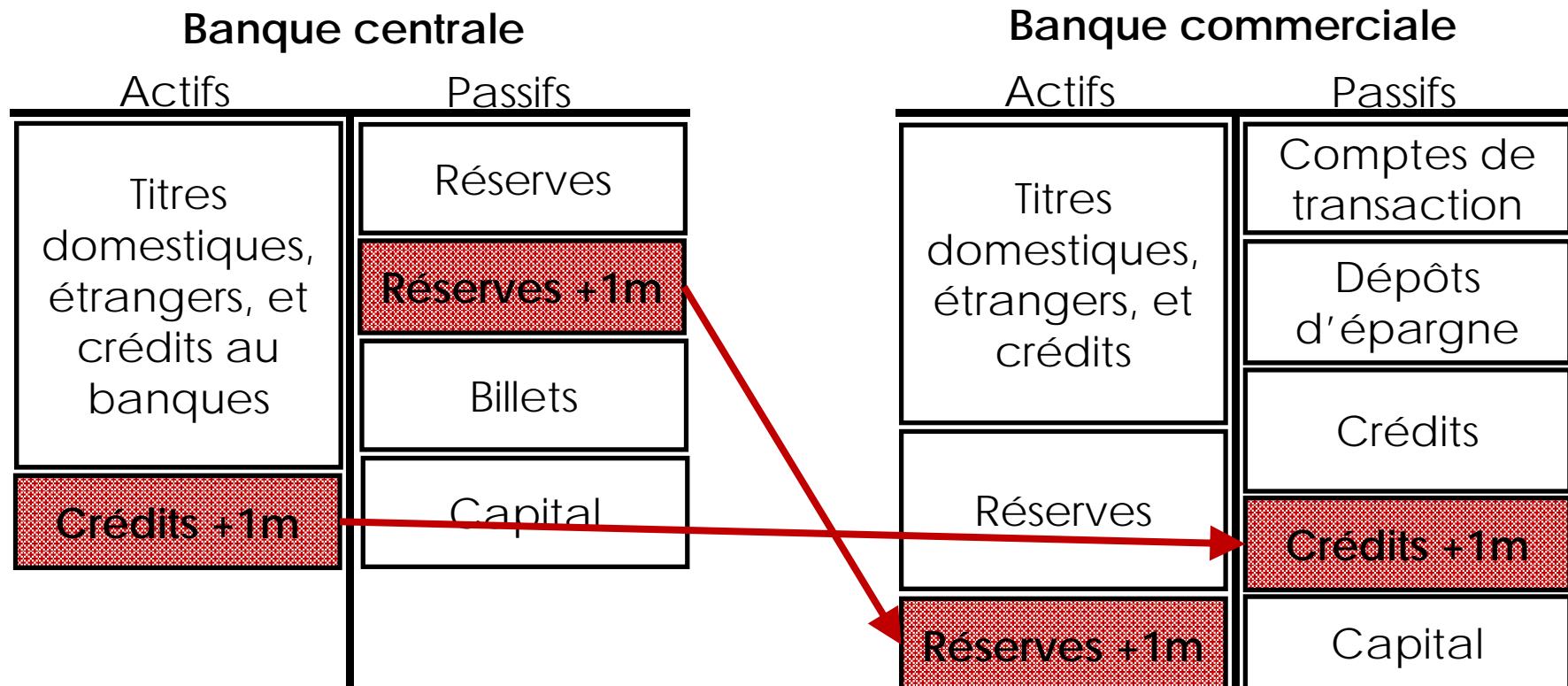


# Création monétaire par la banque centrale

- La banque centrale peut créer (ou retirer) de la monnaie en
  - octroyant/retirant des crédits
  - achetant/vendant des titres financiers
- Ces transactions sont gérées sous forme d'**avoirs à vue (=réserves)**.
- Seule **une fraction** des comptes de transaction est couverte par des réserves

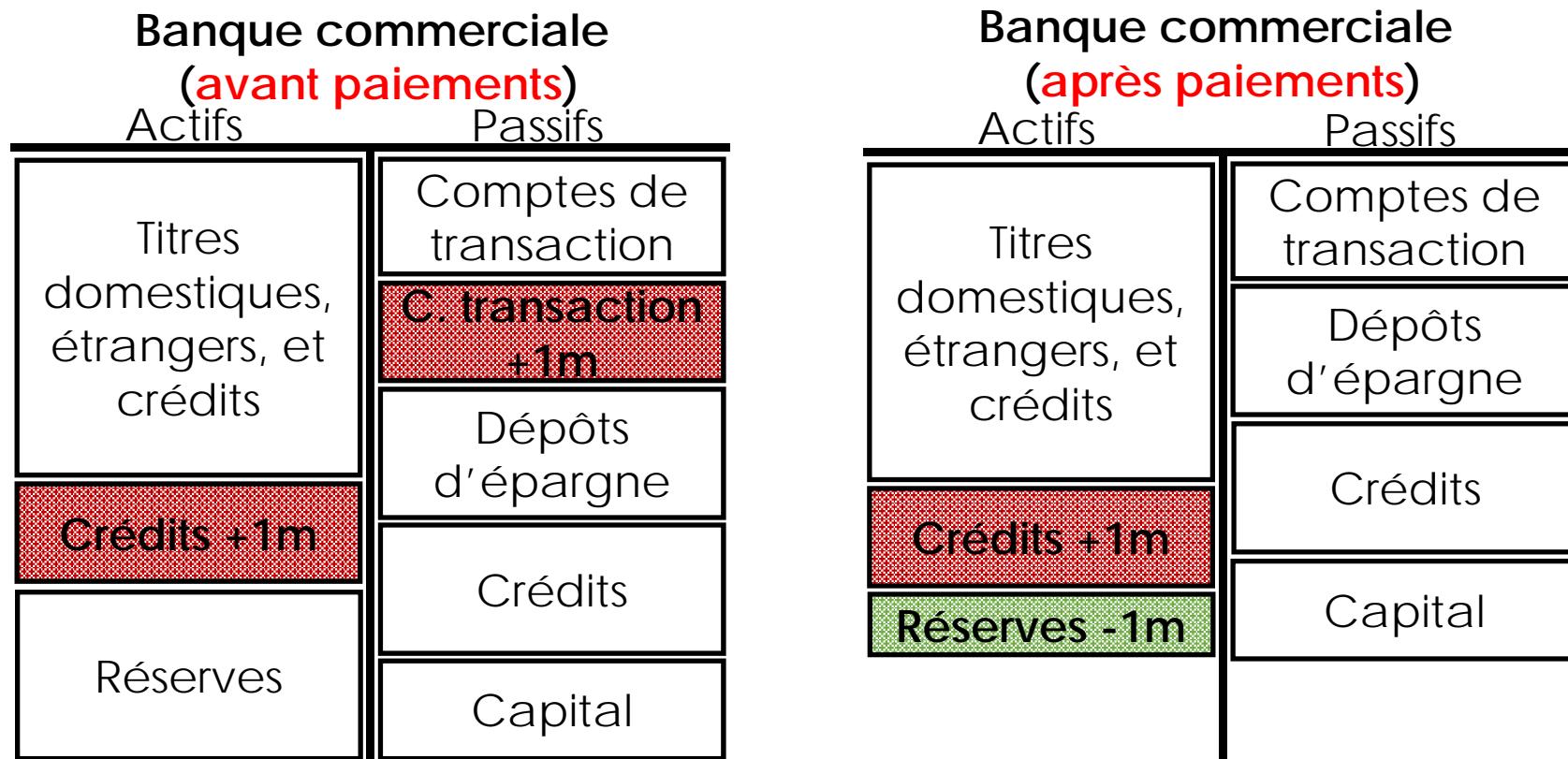
# Création monétaire par la banque centrale

Octroyer un crédit aux banques commerciales (1 mio. CHF)



# Création monétaire par les banques commerciales

## Octroyer un crédit au public (1 mio. CHF)



# Création monétaire par les banques commerciales

*Les banques commerciales, peuvent-elles créer de la monnaie scripturale de manière illimitée ?*

- **Ratio de réserves obligatoires** : 2,5% des engagements à court terme couvert par des réserves (OBN 951.131)
- **Ratio de levier** : 4,5% des actifs couvert par du capital (8% pondéré en fonction des risques)
- **Ratio de liquidité à court terme (Bâle III)**: Les banques disposent suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (par exemple des réserves)
- **Profits** : Une banque finance des crédits seulement si le rendement anticipé est plus élevé que les coûts anticipés

Sources: [https://www.bis.org/publ/bcbs238\\_fr.pdf](https://www.bis.org/publ/bcbs238_fr.pdf)

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20121146/index.html>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20040259/index.html>

# Risque d'un « bank run »

- Financement à court terme (moyens liquides)
- Utilisation à long terme (moyens illiquides)
- La banque ne peut pas rembourser tous ses créanciers en même temps
- Solutions pour éviter un « bank run »
  - Assurance des dépôts jusqu'à 100,000 CHF
  - Garantie implicite pour les banques d'importance systémique
  - Ratio de liquidité à court terme

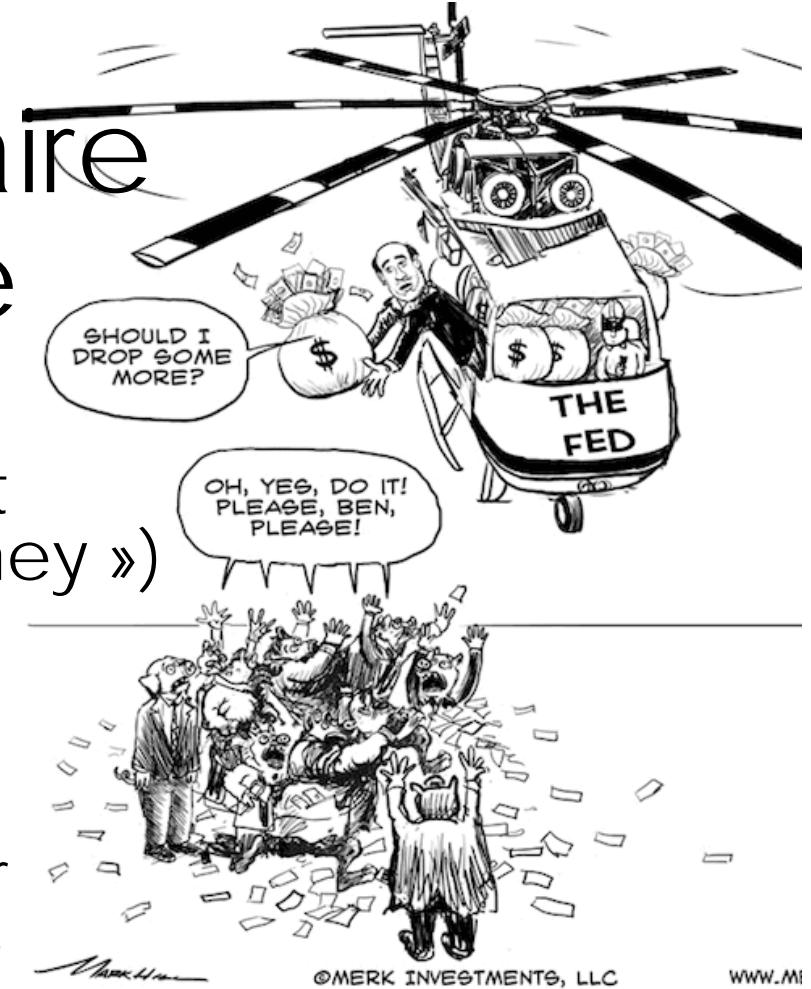


# Deux systèmes monétaires

## 2. Système « Monnaie pleine »

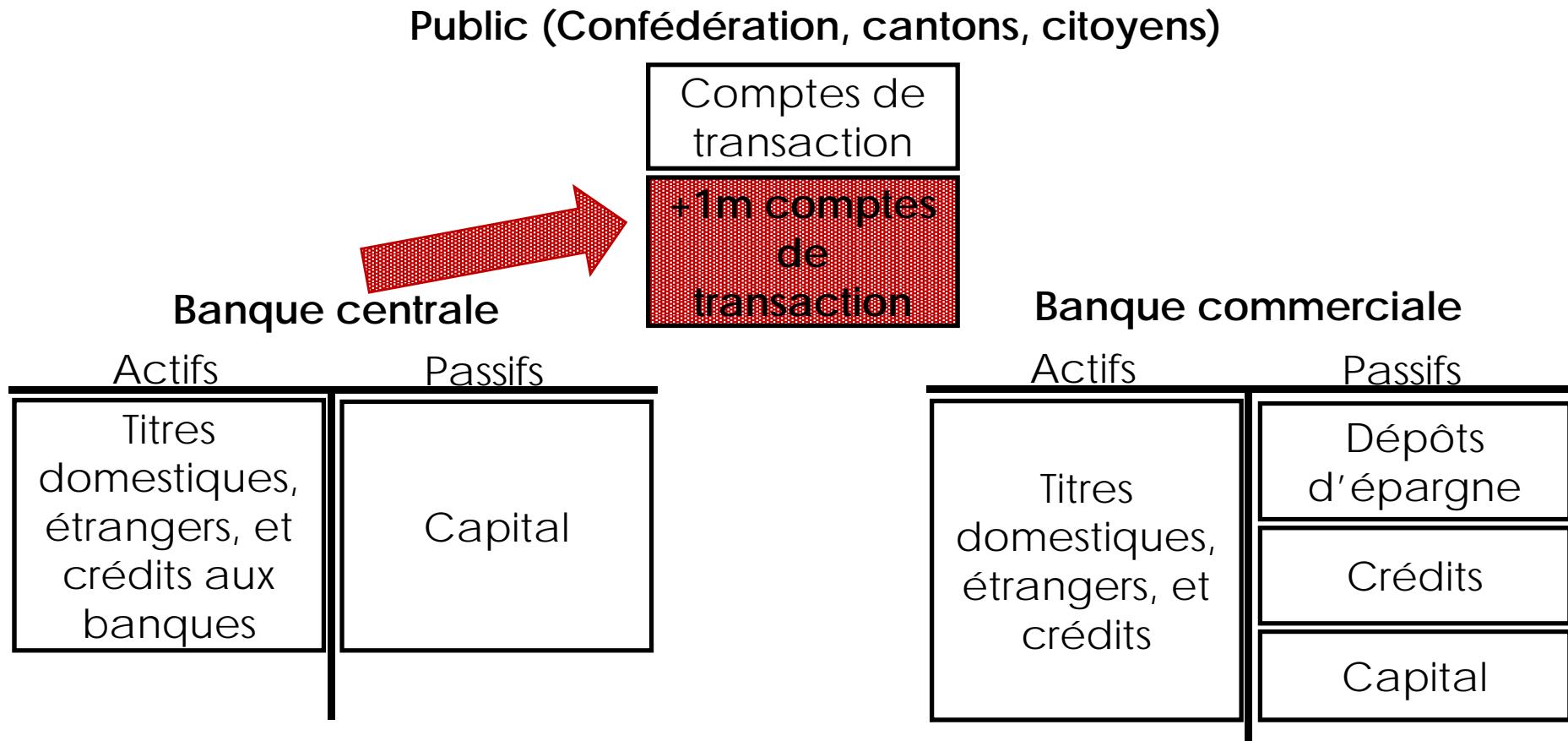
# Création monétaire par la b. centrale

- La banque centrale verse de la monnaie directement au public (« helicopter money »)
- Les banques gèrent les comptes de transaction en-dehors de leur bilan
- Le public décide de garder l'argent en monnaie légale
  - billets
  - compte de transaction (sans risque de faillite)
- Ou sous forme d'un autre dépôt (compte épargne, titres, obligations)



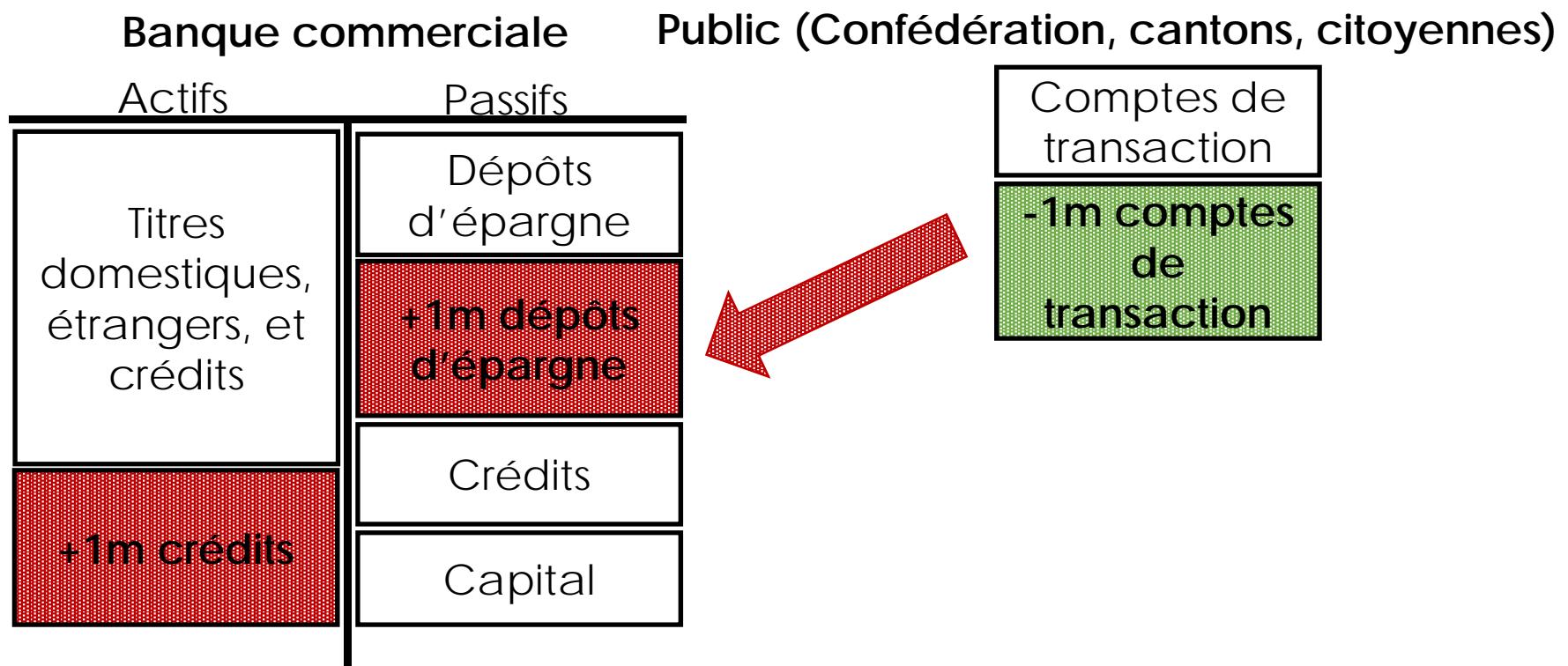
# Création monétaire par les banques commerciales

## Création de « monnaie pleine » (+1mio CHF)



# Possibilité d'octroyer des crédits

Placement du public utilisé pour octroyer un crédit de 1.mio CHF



# Le texte de l'initiative

# Les articles liés au système monétaire

- [La confédération] seule émet de la monnaie, des billets de banque **et de la monnaie scripturale** comme moyens de paiement légaux.
- [La BNS] met en circulation, **sans dette**, l'argent nouvellement émis, et cela par le biais de la **Confédération** ou des **cantons** ou en l'attribuant directement aux **citoyens**. Elle peut octroyer aux banques des prêts limités dans le temps
- [La BNS] peut fixer des **délais de conservation minimaux** pour les placements financiers
- Les prestataires de services financiers gèrent les **comptes pour le trafic des paiements** des clients **en dehors de leur bilan**. Ces comptes ne tombent pas dans la masse en faillite.

# Les articles liés aux système financier et économique

- [La Confédération] peut **déroger au principe de la liberté économique.**
- *[La loi] règle notamment :*
  - a) les obligations fiduciaires des prestataires de services financiers ;*
  - b) la surveillance des conditions générales des prestataires de services financiers ;*
  - c) l'autorisation et la surveillance des produits financiers ;*
  - d) les exigences en matière de fonds propres ;*
  - e) la limitation des opérations pour compte propre.*

# Discussion

# A discuter

- Stabilité financière : aujourd'hui et sous un système « Monnaie pleine » ?
- Est-ce qu'un « bank run » est possible sous un système de « Monnaie pleine » ?
- Comment distinguer des comptes de transaction des comptes épargne ?
- Les innovations des modes de paiements, sont-elles générées ?
- Comment réduire la masse monétaire dans un système « monnaie pleine » ?
- Autres questions ?

# A discuter

Avantages?	Désavantages?
BNS contrôle directement une plus grande partie de la masse monétaire	Moins instruments pour la BNS
Verser la monnaie directement au public (réduction des dettes)	Limite la liberté économique (moins innovation)
Augmente la confiance dans et la stabilité du secteur financier	Menace l'indépendance de la BNS
Comptes de transactions sûr	Danger d'une inflation plus élevée
Empêcher des bulles financiers	Plus de pouvoir pour la BNS
	Augmentations des dépôts d'épargne qui ne sont pas sûr
	Expérimentation avec l'économie Suisse

# Informations supplémentaires et sources

# Liens et plus d'information

- Birchler/Rochet (UZH): Die Vollgeld-Initiative — a summary in english  
[www.batz.ch/wp-content/uploads/2017/10/Vollgeld\\_Summary\\_en.pdf](http://www.batz.ch/wp-content/uploads/2017/10/Vollgeld_Summary_en.pdf)
- Conseil fédéral  
[www.efd.admin.ch/efd/fr/home/dokumentation/legislation/votations/vollgeld.html](http://www.efd.admin.ch/efd/fr/home/dokumentation/legislation/votations/vollgeld.html)
- BNS  
[www.snb.ch/fr/ifor/media/dossiers/id/media\\_dossiers\\_vollgeld](http://www.snb.ch/fr/ifor/media/dossiers/id/media_dossiers_vollgeld)
- Berentsen (Uni Bâle)  
[vollgeld-initiative.com/](http://vollgeld-initiative.com/)
- Initiative Monnaie Pleine  
[www.initiative-monnaie-pleine.ch/](http://www.initiative-monnaie-pleine.ch/)
- MoMo Association Modernisation Monétaire  
[www.vollgeld.ch](http://www.vollgeld.ch)
- Bachetta (Uni Lausanne)  
[link.springer.com/article/10.1186/s41937-017-0010-y](http://link.springer.com/article/10.1186/s41937-017-0010-y)
- Niepelt (Studienzentrum Gerzensee)  
[www.niepelt.ch/tag/vollgeld/](http://www.niepelt.ch/tag/vollgeld/)
- Mishkin, Frederic S., The Economics of Money, Banking and Financial Markets, Global Edition, Prentice Hall, 11th edition. ISBN-10: 1-29-209418-4, ISBN-13: 978-1-292-09418-2.)

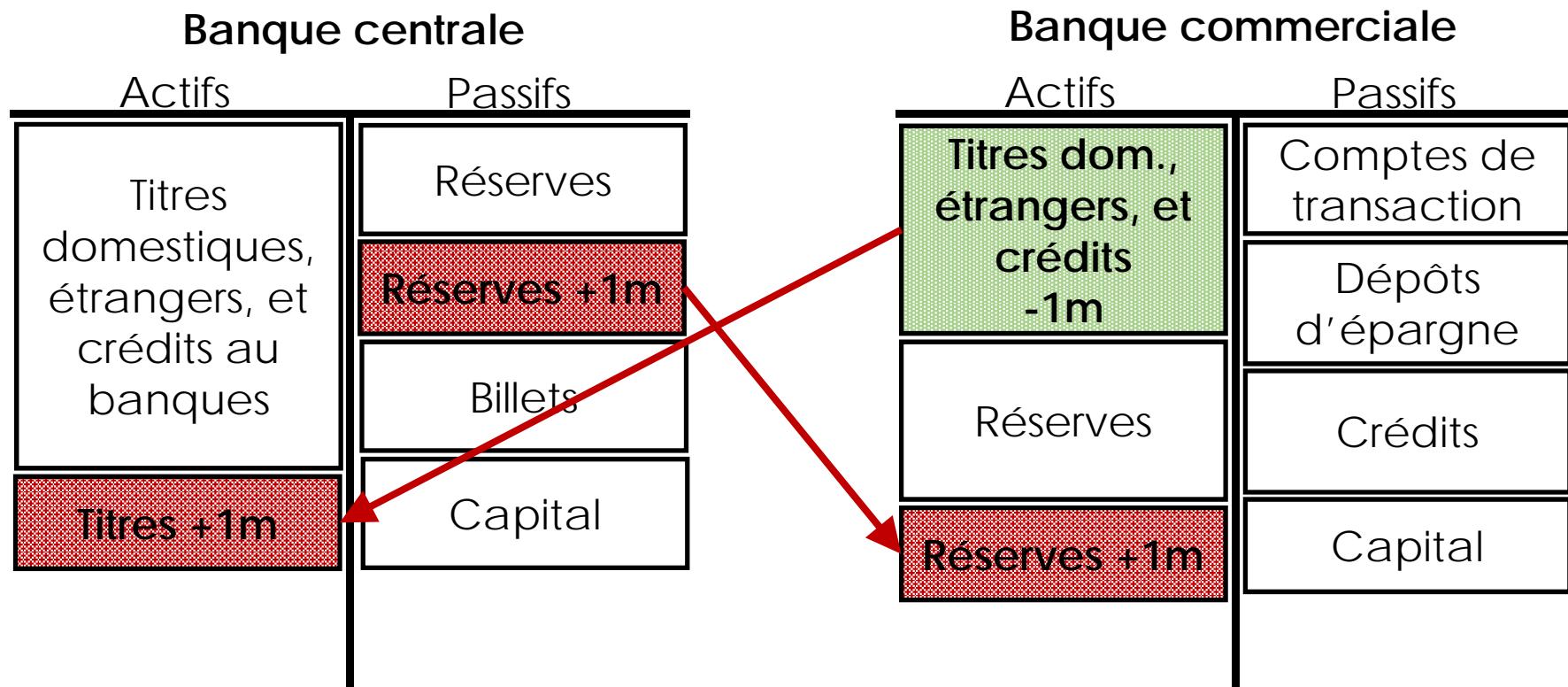
# Création monétaire par la banque centrale

*La banque centrale, peut-elle créer de monnaie sans limite ?*

- Non. La BNS doit assurer la stabilité des prix en tenant compte de l'évolution de la conjoncture (art. 5 LBN)

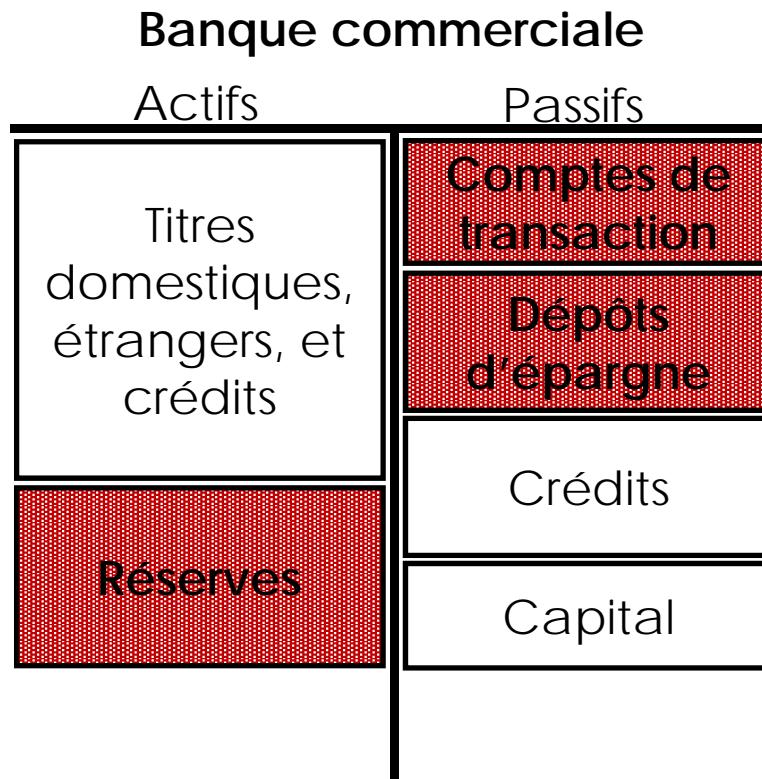
# Création monétaire par la banque centrale

## Achat des titres des banques commerciales (1 mio. CHF)



# Création monétaire par les banques commerciales

## Ratio des réserves obligatoires



## Ratio de levier

